

s'exprime ainsi par la bouche d'Isaïe : « Malheur à vous qui joignez maison à maison et qui ajoutez terres à terres jusqu'à ce que le lieu vous manque. » *Isa. v, 8*. Voilà ce qui s'adressait au peuple de ce temps-là. D'autre part, ce précepte peut s'appliquer aussi à nos princes, qui, à l'exemple de Pharaon et des Egyptiens, oppriment les enfants d'Israël par leur puissance, et ne se souviennent pas de cette maxime de l'Écriture : « Vous a-t-on établi pour gouverner les autres? ne vous en élevez point, et soyez parmi eux comme l'un d'entre eux; » *Eccl. xxxiii, 1*; et de ce que le Seigneur dit dans l'Évangile selon saint Luc : « Que si le serviteur se dit à lui-même : Mon maître ne viendra pas de sitôt, et qu'il commence à battre les serviteurs et les servantes, et à manger et à boire et à s'enivrer; le maître de ce serviteur-là viendra le jour où il ne l'attend pas et à l'heure qu'il

ne pense pas, et il le séparera, et il lui donnera sa part avec les infidèles; » *Luc. xii, 45, 46*; et des préceptes par lesquels il forme aussi ses disciples dans l'Évangile selon saint Matthieu : « Vous savez que les princes des nations les dominent, et ceux qui sont les plus grands exercent la puissance sur elles. Il n'en sera pas ainsi parmi vous; mais que celui qui voudra être le premier, soit le serviteur de tous. Le Fils de l'homme n'est point venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie pour la rédemption de plusieurs. » *Matth. xx, 25-28*. Nombreux sont les exemples, si je voulais fouiller dans les saintes Écritures, où l'orgueil des grands est réprimé et où ils sont tous rappelés à l'humilité du Seigneur qui leur dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » *Matth. xi, 29*.

LIVRE XIV

L'aveu que j'ai dû faire au commencement du temple d'Ezéchiel, je le dois renouveler à la fin, me souvenant du vers de Virgile : « Voilà le travail, voilà les inextricables détours de cette maison, » *Æneid. vi*, dont il avait déjà écrit :

domum, et agrum agro copulatis usque ad terminum loci. » *Isa. v, 8*. Hoc interim dictum sit ad illius temporis populum. Ceterum et nostris principibus præceptum poterit coaptari, qui in morem Pharaonis et Ægyptiorum opprimunt filios Israel per potentiam, nec meminerrunt scriptum : « Duceum te constituerunt, ne eleveris; sed esto inter eos quasi unus ex ipsis; » *Eccl. xxxiii, 1*; et illud quod in Evangelio *ματθαι* *αποκρυφον* Dominus loquitur : « Si autem dixerit servus ille in corde suo : Moratur dominus meus venire, et caperit percutere servos et ancillas, comedere et bibere, et inebriari, veniet dominus sorvi illius in die qua non putat, et hora qua nescit, et dividet eum, et partem ejus ponet cum infidelibus. » *Luc. xii, 45, 46*. Discipulos quoque suos in Evangelio secundum Matthæum his præceptis erudit : « Scitis quoniam principes gentium dominantur eorum; et qui majores sunt, potestatem exercent in eos. Non sic erit inter vos; sed qui voluerit esse primus, sit omnium servus. Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare, et dare animam

« Tel ce labyrinthe qu'on dit avoir existé dans la Crète élevée : la trame des chemins y était cachée dans de ténébreuses murailles, et il avait, pour égarer les pas hésitants, mille voies dont l'entrecroisement insaisissable et qui empêchait

suam redemptionem pro pluribus. » *Matth. xx, 25-28*. Multa sunt si voluero de sacris Scripturis revolvère, ubi majorum superbia coercetur, et ad humilitatem omnes Domini provocantur dicentis : Discite a me quia mitis sum et humilis corde. » *Matth. xi, 29*.

LIBER DECIMUS QUARTUS.

Quod in principio templi Ezechielis debui dicere, nunc præpostero ordine in fine dicturus sum, illius versiculi memor Virgil. lib. vi *Æneid.* :

Hic labor ille domus, et inextricabilis error.

De quo et in alio loco idem poeta decantat *Æneid.* lib. v :

Ut quondam Cræta fertur labyrinthus in alta :
Parietibus textum capcis iter, ancipitemque
Mille viis habuisse dolum, qua signa sequendi
Falleret indrepensus et irremediabilis error.

tout retour, ne laissait aucun signe à suivre. » C'est ainsi que moi-même, engagé dans l'océan de ces Écritures et dans le labyrinthe, pour ainsi dire, des mystères de Dieu, dont il est écrit : « Il a choisi sa retraite dans les ténèbres; » *Psal. xvii, 42*;... « Les nuages sont autour de lui, » *Psal. cxvii, 2*, je n'ose assurément pas m'attribuer la science parfaite; mais j'ai voulu fournir, à ceux qui désirent apprendre, quelques indices de la doctrine, non par mes propres forces, mais par la miséricorde de Jésus-Christ; qui daigne lui-même, dans notre course errante, débrouiller pour nous les détours trompeurs du labyrinthe, l'Esprit saint dirigeant nos pas dans les ténèbres. C'est en le suivant, que nous aurons pu arriver jusqu'au port des Commentaires sur le prophète Ezéchiel, dont voici le quatorzième, c'est-à-dire le dernier livre. Que si, grâce à vos prières, ô vierge du Christ Eustochium, je le mène à bonne fin, et si le Seigneur m'accorde cet espace de vie, je passerai à Jérémie, le seul des prophètes qui nous reste à étudier; l'interprétation de ses prophéties sera le fruit de mon travail et de vos prières, et surtout de la bonté de Jésus-Christ.

« Que votre balance soit juste, que l'éphi et le batus soient pour vous de justes mesures. L'éphi et le batus seront égaux et d'une même mesure, en sorte que le batus tiendra la dixième partie du corus et que l'éphi tiendra également

la dixième partie du corus : leur poids sera égal par rapport à la mesure du corus. Le sicle doit avoir vingt oboles; et vingt sicles, vingt-cinq sicles et quinze sicles font la mine. » *Ezech. xlv, 10 et seq.* Les Septante : « Vous aurez une balance juste, et une mesure juste et un chénece juste pour mesurer, et également un chénece toujours le même comme mesure de capacité. Le chénece est la dixième partie du gomor et l'éphi est aussi la dixième partie du gomor. Le gomor sera égal au poids de vingt oboles. Vous aurez la mine de vingt sicles, de vingt-cinq sicles et de quinze sicles. » Ce passage est incohérent dans les Septante et se comprend difficilement, parce qu'ils ont changé, non-seulement la valeur, mais aussi les noms des mesures, remplaçant par le terme général mesure le mot particulier éphi, batus par chénece, à deux reprises différentes, et par gomor le nom hébreu homer, qui se dit en grec coros. Analysons donc la lettre du texte d'après l'hébreu, et donnons clairement notre sentiment sur chaque chose.

La balance, en hébreu, *Mozéni*, s'entend de ce qui est pesé par suspension. L'épha, dont on a fait par corruption le mot grec éphi, s'emploie pour mesurer les divers fruits de la terre, comme le blé, l'orge, les légumes. Le batus, en hébreu *bath*, est de même capacité que l'éphi, et ne s'emploie que pour les liquides, le vin, l'huile et les autres. Le corus est de trente boisseaux

Ita et ego istarum Scripturarum ingressus Oceanum, et mysteriorum Dei, ut sic loquar, labyrinthum, de quo scriptum est : « Posuit tenebras latibulum suum; » *Psal. xvii, 42*; et : « Nubes in circuitu ejus. » *Psal. cxvii, 2*, perfectam quidem scientiam veritatis mihi vindicare non audeo, sed nosse cupientibus aliqua doctrina indicia præbuisse, non meis viribus, sed Christi misericordia, qui errantibus nobis ipse dolos tecti ambagesque resolvit, cæca regens Spiritu sancto vestigia; quem sequentes, ad portum explanationum prophetæ Ezechielis pervenire poterimus, in quem extremus, id est, quartus decimus liber est. Quem si, orante te, virgo Christi Eustochium, ad finem usque perduxero, et Dominus hujus concesserit spatium, transibo ad Jeroniam, qui unus nobis remanet prophetarum; cujus interpretatio, mei quidem laboris, et tuarum orationum, sed propriè Christi erit elementie.

« Statera justa et ephi justum et batus justus erit vobis. Ephi et batus æqualis (*Vulg. æqualia*), et unius mensuræ erunt, ut capiat decimam partem cori batus, et decimam partem cori, ephi : juxta mensuram cori erit æqua libratio eorum. Siclus autem viginti obolos habet (*vulg. habeat*).

Porro viginti sicli, et viginti quinque sicli, et quindecim sicli minam faciunt (*Vulg. facient*). » *Ezech. xlv, 40 et seq. lxx* : « Statera justa, et mensura justa, et chœnix justus erit vobis ad mensuram, et chœnix similiter unus erit ad accipiendum. Decima pars gomor chœnix, et decima pars gomor, ephi. Gomor erit æquum ad pondus viginti oboli. Viginti sicli, quinque et viginti sicli, et quindecim sicli mina erit vobis. » Hic locus juxta *LXX* non cohæret, et penitus intelligi non potest, dum non solum numeros mensurarum, sed etiam nomina commutavit. Pro « ephi » enim interpretati sunt « mensuram, » generale nomen pro speciali, et pro « bato chœnica; » pro « homer » quoque Hebraico, qui Græco dicitur *χίπος*, translulerunt « gomor, » rursusque pro « bato chœnica, » Dicamus ergo juxta Hebraicum et litteram, et quid nobis videatur, in singulis apertius explicemus. Statera que Hebraice dicitur *מוזנא* (*מאזני*) in his intelligitur que appenduntur. « Epha » autem, que in Græco sermone corrupte dicitur *εφά*, ad mensuram pertinet variarum frugum, verbi gratia, tritici, hordei, leguminum. Porro « batus, » qui Hebraice *באט* (*בא*) eadem mensura est que et « ephi, » et in speciebus

et sert de point de départ pour la mesure aussi bien des liquides que des matières sèches. La dixième partie du corus, pour ce qu'on mesure avec le boisseau s'appelle épha ou trois boisseaux; et la dixième partie du corus, pour les liquides, porte le nom de batus ou vadus, l'épha et le batus étant de même capacité. Le siclo, en grec *statère*, est de vingt oboles, et la mine, en hébreu *mina*, est de soixante sicles, ce qui fait deux cents oboles. Ce que dit le texte : « Vingt sicles, vingt-cinq sicles et quinze sicles font la mine, » ne doit pas troubler le lecteur. L'Écriture mêle la difficulté aux nombres, pour tenir en éveil notre attention. Elle dit bien des choses en paraboles et en énigmes, afin que quiconque a des oreilles pour entendre, entende. *Luc. viii*. Toute la prophétie enveloppe la vérité de voiles, afin qu'à l'intérieur les disciples entendent, et que le vulgaire profane, qui est au dehors, ignore ce qui est dit. L'Écriture divine prescrit la justesse des poids : « Il n'y aura point dans votre maison une mesure plus grande et une mesure petite; vous aurez une balance véritable et juste, et vous aurez une mesure véritable et juste. » *Deut. xxv, 14, 15; Levit. xix, 36*. Et les Proverbes disent : « La balance tantôt trop grande et tantôt trop petite est dans l'un et l'autre cas en abomination devant le Seigneur. » *Prov. xi, 1*. Ce n'est pas seulement dans les

tantum liquidis, vini et olei, et istius modi. « Corus triginta habet modios, et in utraque mensura, hōc est, tam aridarum quam liquidum lenet principium. Decima pars cori in his, que modio mesurantur, appellatur « epha », id est, tres modii; et decima pars cori in speciebus liquidis, vocatur « Batus » sive « Vadus »; et ut ejusdem mensura sit « epha » et « batus. » Porro « siclus », qui Græce dicitur *στατήρ* viginti habet oboles. « Mina » vero quæ appellatur « mina », habet siclos sexaginta, qui faciunt oboles mille ducentos. Quod autem dicitur, viginti sicli, et viginti quinque sicli, et quindecim sicli minam faciunt, lectorem turbare non debet. Ideo enim difficultas in numeris ponitur, ut intentum animum faciat audire. Unde et multa dicuntur in parabolis et ænigmatibus, ut qui habet aures audiendi, audiat. *Luc. viii*. Omnisque prophetia in obscuritate continet veritatem, ut discipuli intrinsicè audiant, vulgus ignobile et foris positum, nesciat quod dicitur. Precipit ergo Scriptura divina, ut justa sit pondera, dicens : « Non erit in marsupio tuo mensura grandis et minor; statera vera et justa erit vobis, et mensura vera et justa erit vobis. » (*Al. sibi*) *Deut. xxv, 14, 15; Levit. xix, 36*. Et in Proverbiis

actes commerciaux et dans l'usage de la vie journalière que nous devons observer ces préceptes; nous devons garder la justice en toutes choses, l'Écriture disant : « Faites une balance et un fléau pour peser vos paroles, » *Eccli. xxviii, 29*, en sorte que paroles, actions et pensées nous fassions tout avec poids et raison. Obole ou la vingtième partie du siclo ou de la statère, est synonyme de très-petite portioncule, comme dans ces mots des Proverbes : « Le monde entier est la richesse de celui qui est fidèle, tandis que celui qui est infidèle n'a même pas une obole, » *Prov. xvii, 6 sec. LXX*, ce qui revient à dire : L'infidèle ne possède rien dans le monde, même pas la plus petite chose; et c'est de lui que l'Évangile dit en d'autres termes : « Il ne sortira point de là qu'il n'ait payé jusqu'au dernier quadrant, » *Math. v, 26*, c'est-à-dire, jusqu'à la plus petite pièce de monnaie. Nous lisons que dix mines furent données à chacun des dix serviteurs pour les faire profiter, *Luc. xix*, et dans une autre parabole que les talents furent distribués entre les serviteurs, *Math. xxv*, qu'un créancier avait un débiteur de cinq cents deniers et l'autre de cinquante, *Luc. vii*, que les ouvriers de la vigne reçurent chacun un denier, *Math. xx, 1*, et que la femme veuve, qui avait perdu la drachme, ne la trouve qu'à grand'peine à la lumière de la lampe. *Luc. xv*. Quel est le sens de

dicitur : « Statera grandis et minor, abominabile et utrumque in conspectu Dei. » *Prov. xi, 1*. Quod quidem non solum in commerciis et in usu quotidiana vite nobis est observandum, sed in omnibus custodienda justitia, dicente Scriptura : « Sermonibus tuis facies stateram et appendicium. » *Eccli. xxviii, 29*, ut et in verbis, et in opere, et cogitationibus, omnia pondere et ratione faciamus. Obolum autem, hoc est, vicesimam partem sicli, sive stateris, esse minimam portionculam, in alio loco legitur : « Ephas qui fidelis est, totus mundus divitiarum; illius autem qui infidelis est, neque obolus. » *Prov. xvii, 6 sec. LXX*. Quasi aliis verbis dixerit : Infidelis nihil in mundo possidet, sed etiam minima indiget portione. De quo aliis verbis in Evangelio dicitur : « Non egredietur inde, nisi reddat novissimum quadrante. » *Math. v, 26*, hoc est, etiam extremum nummum et minutum. Legimus decem minas singularis servis ad negotiandum traditas, *Luc. xix*, et in alia parabola inter servos talenta divisa, *Math. xxv*, et debitorum quingentorum denariorum et quinquaginta, *Luc. vii*, et operarios vineæ qui singulos accipiunt denarios, *Math. xx*, et mulierem rituum, que drachmam perdidit, et vix eam facere accensio-

tout cela, ce n'est pas ici le sens d'en traiter.

« Et voici quelles seront les prémices que vous ôterez : la sixième partie de l'éphi prise sur un core de froment, et la sixième partie de l'éphi prise sur un core d'orge. Et la mesure de l'huile, c'est le bate, qui est la dixième partie du core, car dix bates font le core, parce que dix bates emplissent le core. » *Ezech. xlv, 13, 14*. Les Septante : « Et voici les prémices que vous séparerez. La sixième partie d'une mesure prise sur un gomor de froment, et la sixième partie de l'éphi prise sur un core d'orge. Et pour l'huile, c'est un qui est prescrit ou un cyathe d'huile pris sur dix cotyles, parce que dix cotyles font le gomor. » Ici encore le changement des noms des mesures jette une telle confusion dans la version des Septante qu'on ne peut saisir le sens. Après avoir remplacé ici éphi par mesure, core par gomor pour revenir ensuite à core, et dans la mesure de l'huile, bate par cotyle ou cyathe. Analysons d'abord la lettre. Le peuple, d'après la loi, devait à la tribu de Lévi la dime ou dixième partie de tous les fruits de la terre. A leur tour les Léuites ou prêtres du degré inférieur devaient la dime aux prêtres, et c'est ce qui s'appelle la *deutérodime*. Il y avait encore d'autres dimes que chaque Israélite séparait dans ses greniers, pour les

manger lorsqu'il allait au temple dans la ville de Jérusalem, où il les consommait dans le vestibule du temple, avec les Léuites et les prêtres qu'il invitait à ses repas. Il y avait enfin d'autres dimes qu'on réservait aux pauvres, et qu'on appelle en grec *ptochodécades*. Or les prémices qu'on prenait sur les fruits pour les offrir n'étaient pas fixées par un nombre déterminé; elles étaient laissées à la bonne volonté de ceux qui offraient. La coutume traditionnelle des Hébreux, consacrée, non par un précepte de la loi, mais par la décision des maîtres, était que celui qui donnait le plus donnait la quarantième partie aux prêtres, et celui qui donnait le moins, la soixantième; et il était permis de varier son offrande entre ces deux limites, au gré de chacun. Mais ce qui a été laissé en suspens dans le Pentateuque, ici le texte sacré le détermine d'une manière précise à cause de l'avarice des prêtres, afin qu'ils n'exigent pas trop dans l'offrande des prémices, c'est-à-dire au-delà de la soixantième partie des fruits de la terre. Puisque le core, le homer hébreu et le gomor des Septante, est de trente boisseaux, tant pour les liquides que pour les matières sèches, que l'épha et le bate, d'après ce que nous avons dit, sont la dixième partie du core, et qu'il est prescrit de donner aux prêtres, dans l'offrande des prémices, la sixième

ne reperit. *Luc. xv*. Quæ omnia quem sensum habent, non est hujus temporis disserere.

« Et hæc sunt primitiæ quas tolletis : sextam partem ephi de coru frumenti, et sextam partem ephi de coru bordi. Mensura quoque olei, batus olei, decima pars cori est; et decem bati corum faciunt, quia decem bati implent corum. » *LXX* : « Et hæc sunt primitiæ quas separabis. Sextam partem mensura de gomor tritici, et sextam partem Ephi de coru bordi, et præceptum olei cotylem, id est, cyathum olei decem cotyles, quia decem cotyles sunt gomor. » Et hic mutatis nominibus mensurarum in *LXX* editioe confusa sunt omnia, ut quid dicatur non possit intelligi. Qui enim supra pro ephi, mensuram, et pro bato, chœnica dixerant, et pro coru, gomor, pro siclo, appendicium, et hic pro « ephi » posuere « mensuram »; pro « coru, » nunc « gomor »; nunc ipsam « corum »; et in mensura olei pro « bato » *στατήρ*, id est, « cyathum. » Dicamus igitur primum juxta litteram *επάφα* (*Al. επάφαι*), et *LXX* dicitur « gomor, » triginta habet modios, tam in aridis speciebus, quam in liquidibus; epha quoque et batus, juxta quod supra diximus, decima pars est cori, præcipiturque ut sexta pars tam ephi quam bati detur sacerdotibus in primitiis offerendis, quæ de tribus modis dimidium facit modium, persi-

quis unusquisque de populo Israel in suis horreis separabat, ut comederet eas cum iret ad templum in urbe Jerusalem, et in vestibulo templi, et sacerdotibus ac Levitis invitarent ad convivium. Erant autem et alie decime, quas pauperibus recondebant, quæ Græco sermone appellantur *πρωτόδικα*. At vero primitiæ, quæ de frugibus offerbant, non erant speciatim numero definitæ, sed offerrentur arbitrio derelicta. Traditionemque acceptam Hebræorum non lege præceptam, sed magistrorum arbitrio innotuit : qui plurimum, quadragessimam partem dabit sacerdotibus; qui minimum, sexagesimam : inter quadragessimam et sexagesimam partem dabit quodcumque voluerint. Quod igitur in Pentateucho dubium derelictum est, hic specialiter definitur propter sacerdotum avaritiam, ne amplius a populo exigant in primitiis defendendis, id est, ut sexagesimam partem offerant eorum, que gignuntur e terra. Si enim « corus, qui Hebræice appellatur *קומה* (*קומה*), et *LXX* dicitur « gomor, » triginta habet modios, tam in aridis speciebus, quam in liquidibus; epha quoque et batus, juxta quod supra diximus, decima pars est cori, præcipiturque ut sexta pars tam ephi quam bati detur sacerdotibus in primitiis offerendis, quæ de tribus modis dimidium facit modium, persi-

partie tant de l'éphi que du bate, ce qui pris de trois boisseaux fait un boisseau, le calcul prouve évidemment que les prêtres doivent recevoir la soixantième partie des prémices. Bornons-nous à ces éclaircissements sur la lettre conformément au texte original hébreu, et revenons à l'interprétation spirituelle.

En quoi il faut rechercher d'abord comment il est dit : « Honorez de vos justes travaux le Seigneur, et donnez-lui des fruits de votre justice, et alors vos greniers seront remplis de blé et vos pressoirs regorgeront de vin ; » *Prov.* III, 9, 10 ; en sorte qu'après avoir offert les prémices de ses travaux et de ses vertus, et après avoir dit : Voilà maintenant, Seigneur, que je vous ai apporté les prémices des fruits de la terre que vous m'avez donnés, on est digne de ces paroles : « Vous serez béni dans les champs ; le fruit de vos entrailles, le fruit de votre terre et le fruit de vos bestiaux sera béni, » *Deut.* XXVIII, 3, 4, et vous posséderez, pour parler comme l'Apôtre, *Ephes.* I, en Jésus-Christ toute sorte de bénédictions spirituelles pour le ciel, parce que tout ce que vous avez, vous ne l'attribuez pas à votre pouvoir, mais à la miséricorde de celui qui a donné les fruits. Si nous avons une assez ample science des Écritures pour pénétrer les sens mystiques et en instruire les hommes, c'est-à-dire l'animal raisonnable, nous donnons les prémices de notre froment.

que supputatur, sexagesimam partem primitiarum sacerdotibus accipere debere. Hac interim juxta litteram et juxta Hebraicam veritatem et sensisse et audisse sufficit. Nunc revertamur ad intelligentiam spirituales.

In qua primum querendum quomodo dicatur : « Honora Dominum de tuis justis laboribus, et da ei de fructibus justitie tue, ut impleantur cellaria tua frumento, et vino torcularia tua redundent. » *Prov.* III, 9, 10 : ut postquam obtuleris primitias laborum tuorum atque virtutum, et dixeris : Ecce nunc ego attuli tibi primitias frugum terre, quas dedisti mihi, Domine, mereris audire : « Benedicetur tu in civitate, et benedicetur tu in agro ; benedicti filii tui, et genimina terre tue, et fructus jumentorum tuorum. » *Deut.* XXVIII, 3, 4, et cetera, et possideas, juxta Apostolum, *Ephes.* I, omnem benedictionem spirituales in celestibus in Christo, dum quidquid habes, non tua puta esse virtutis, sed ejus misericordie, qui fruges dedit. Et siquidem tantam habuerimus scientiam Scripturarum, ut mystica quoque pandamus, et doceamus homines, id est, rationale animal, damus primitias frumenti nostri. Si

Si à la suite du sens figuré nous suivons seulement la lettre pure, qui peut nourrir les âmes simples, selon ce qui est écrit : « Vous sauvez les hommes et les bêtes, Seigneur, » *Psal.* XXXV, 8, nous donnons les prémices de notre orge, de cette orge qu'Isaac sema, mais dans la terre des étrangers, et qui lui produisit un centuple. Celui qui donne les prémices de l'orge, peut dire : « Le Seigneur est mon pasteur, rien ne pourra me manquer ; il m'a établi dans un lieu abondant en pâturages, il m'a élevé près d'une eau fortifiante. » *Psal.* XXII, 1, 2. Quant à celui qui fait paître les animaux raisonnables, il change la maxime et il dit : « Vous avez préparé une table devant moi contre ceux qui me persécutent, » *Ibid.* 5 ; et après l'offrande des prémices de l'huile et du vin, il ajoute : « Vous avez oint ma tête avec une huile de parfums ; que votre calice, qui à la force d'enivrer, est admirable ! » *Ibid.* 6 ; — avec cette huile pure de toute lie et qu'on prépare s'épanouit de joie dans cette huile d'allégresse dont fut oint Jésus-Christ d'une manière plus merveilleuse que tous ceux qui y ont part avec lui, et il se transforme en Olivier, et il chante avec le prophète : « Je suis comme l'Olivier fécond dans la maison de Dieu ; » *Psal.* LI, 10 ; et dans ce vin de la vraie vigne qui regorge dans les pressoirs du Sauveur, le Seigneur ayant dit : « Je suis la vigne, vous en

autem post anagogen, puram tantum sequamur historiam, que simpliciter nutrire potest, juxta illud quod scriptum est : « Homines et jumenta salvos facies, Domine, » *Psal.* XXXV, 8, damus primitias hordei nostri, quod hordeum sevit Isaac, sed in terra alienigenarum, et ortum est ei centuplum. *Gen.* XXVI. Qui hordei dat primitias, potest dicere : « Dominus pascit me, et nihil mihi deerit, in loco pascue ibi me collocavit, super aquas refectiois educavit me. » *Psal.* XXII, 1, 2. Qui autem rationalia pascit animalia, veritatem sententiam, et dicit : « Preparasti in conspectu meo mensam adversus eos qui tribulant me. » *Ibid.* 5. Et postquam olei et vini obtuleris primitias, jungit et loquitur : « Impingasti in oleo caput meum, et calix tuus inebrians quam preclarus est, » *Ibid.* 6, illo oleo quod absque fece mundissimum, ad lucernam Domini preparatur. Quod qui preparaverit, exhibitur facies ejus in oleo, oleo exultationis, quo unctus est Christus præ participibus suis, et effectus oliva, cum propheta cantabit : « Ego autem sicut oliva fructifera in domo Dei, » *Psal.* LI, 10. Et illo vino, quod de vera vite redundat in torcularibus Salvatoris, dicente Domi-

êtes les branches, et mon Père est le vigneron. » *Joan.* XV, 1, 3. Sur ces pressoirs, nous lisons trois psaumes, les psaumes huit, quatre-vingt et quatre-vingt-trois, qui tous se rapportent aux mystères de l'Église. Dans l'ancienne loi, les prémices n'avaient ni mesure, ni nombre, car Dieu ne donnait pas l'esprit selon la mesure ; dans la seconde édification du temple, que contient la prophétie d'Ezéchiël, la mesure est déterminée par le nombre soixante, qui limite le monde, puisqu'il nous est dit : « On se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis. » *Matth.* VII, 2.

On offrira un bélier d'un troupeau de deux cents bêtes, parmi celles que le peuple d'Israël nourrit pour les sacrifices, pour les holocaustes, pour les oblations pacifiques, afin qu'il serve à les expier, dit le Seigneur Dieu. Tout le peuple de cette terre sera obligé à ces prémices pour celui qui est prince en Israël. Et le prince sera chargé d'offrir les holocaustes, les sacrifices et les libations, dans les jours solennels, les premiers jours de chaque mois, les jours du sabbat, et tous les jours solennisés par la maison d'Israël. Il offrira pour le péché le sacrifice, l'holocauste et les victimes de paix, pour l'expiation de la maison d'Israël. » *Ezech.* XLV, 15 et seq. On nous a dit quelle part de ce qui est pesé et de ce qui est mesuré, tant des li-

guides que des matières sèches, doit être offerte au prince ; maintenant le texte suit le même ordre pour les prémices des animaux. L'ordre donné est d'offrir un bélier d'un troupeau de deux cents bêtes, de ceux que nourrit Israël pour le sacrifice, pour l'holocauste et pour les oblations pacifiques, afin que ce bélier serve à l'expiation pour le peuple d'Israël, dit le Seigneur Dieu. Où je dis : « De ceux que nourrit Israël, » l'hébreu porte *Memmasé*, traduit par « de ceux des lieux arrosés » dans l'Aquila et dans Symmaque, et par « de ceux des canaux, » ou « des abreuvoirs » dans les Septante et dans Théodotion, en sorte que les prémices du prince ne soient nourries que dans les lieux arrosés. De même que d'un côté doit être offerte au prince la soixantième partie des choses qu'on pèse et qu'on mesure, de même on lui doit offrir la deux-centième partie des animaux, et tout le peuple est assujéti à ces préceptes de la loi : il doit donner au chef ou prince de quoi offrir par lui les holocaustes, les sacrifices et les libations dans chaque solennité, en expiation pour le peuple de Dieu. On voit par là que si le peuple est débiteur des prémices au prince, le prince à son tour, en qui nous ne pouvons voir au figuré que notre Seigneur et Sauveur, est débiteur du peuple pour qui il doit offrir les victimes. C'est lui qui prend d'un troupeau de

no : « Ego sum vilis, vos autem propagines, Pater meus agricola. » *Joan.* XV, 1, 5. De his torcularibus tres psalms legitimus, octavum, et octogesimum, et octogesimum tertium, qui omnes ad Ecclesie sacramenta referuntur. Et in veteri quidem lege, absque mensura erant et numero primitiæ ; non enim ad mensuram Deus spiritum dabat. In secunda autem ædificatione templi, quod Ezechielis prophetia continet, certa mensura est, id est, sexagenarius numerus, quo mundus expletur, ut dicitur nobis : « In qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis. » *Matth.* VII, 2.

« Et arietem unum de grege ducentorum, de his que nutrit (*Fulg.* nutritum) Israel in sacrificium, et in holocaustum, et in pacifica, ad expiandum pro eis, ait Dominus Deus. Omnis populus terre tenebit primitias his principi in Israel. Et super principem (*Fulg.* principem) erunt holocausta, et sacrificium, et libamina in solennitatibus, et in kalendis, et in Sabbatis, et in universis solennitatibus domus Israel. Ipse faciet pro peccato sacrificium, et holocaustum, et pacifica, ad expiandum pro domo Israel. » *Ezech.* XLV, 15 et seq. Supra dixit quanta pars eorum que appenduntur, mensura quoque tam aridarum specierum quam liquentium, debeat

offerri principi ; nunc eundem primitiarum in animalibus ordinem tenet, ut unum de grege ducentorum arietem jubet offerri, quos nutrit Israel, in sacrificium et in holocaustum, et in pacifica, ad expiandum pro populo Israel, ait Dominus Deus. Quod nos interpretati sumus, « de his que nutrit Israel, » in Hebraico scriptum est *Memmasé* (ממסע), quod Aquila et Symmachus interpretantur, *Memmasé*, Septuaginta et Theodotus, *Memmasé*, quorum alterum de irriguis, alterum de canalibus sive piscinis sonat, ut videlicet primitia principis non alicui nisi in irriguis nutriantur. Et quomodo in superioribus legitimus sexagesimam partem debere offerri principi de his que appenduntur et que mensura subjacent ; sic nunc ducentesima pars animalium jubetur offerri, et hujuscemodi legis preceptis omnem populum esse subjectum, ut offerat duci sive principi, quod videlicet pro illum holocausta, et sacrificia, et libamina in singulis solennitatibus offerantur pro populo, et expletur domus Dei. Ex quo animadvertendum, quod quomodo populus debitor est primitiarum offerendarum principi ; sic princeps debitor est populi offerre pro eo victimas, quem juxta tropologiam non alium intelligere possumus, nisi Dominum Salvatorem. Iste est qui de

fêtes, des nouvelles lunes et des jours de sabbat, puisque toutes ces choses n'ont été que l'ombre de celles qui doivent arriver; » *Coloss.* II, 16, 47; et Dieu parle ainsi par la bouche d'Isaïe : « Je ne puis plus souffrir vos nouvelles lunes, vos sabbats et vos grands jours : je hais vos jeûnes, vos fêtes, vos néoméniés et toutes vos solennités. » *Isa.* I, 13, 14. Il est évident que s'il a en aversion les solennités des Juifs, il aime les siennes, c'est-à-dire le sabbat qui a été laissé au peuple de Dieu, afin que nous voyions les bienfaits dont Dieu nous a comblés, et que nous parlions, non pas le docte langage de l'humaine science, mais selon la doctrine de l'esprit, comparant les choses spirituelles aux choses spirituelles. Ce n'est pas, en effet, dans ce monde qui est assujéti à l'esprit malin, c'est dans l'autre que nous pouvons voir les jours bons, que l'Esprit-Saint chante dans le cantique de Moïse : « Souvenez-vous des jours anciens, comprenez les années de la génération des générations; » *Deut.* XXXII, 6; et dont le saint Psalmiste disait : « Je méditais pendant la nuit en mon cœur; » *Psal.* LXXVI, 7;... « j'ai évoqué en mon esprit les années éternelles et je les ai méditées. » *Ibid.* 8. Que celui qui n'admet pas cette interprétation nous dise comment il pourrait expliquer cette prophétie d'Isaïe sur le monde futur et nouveau : « Les fêtes des premiers jours des mois se changeront en d'autres fêtes, et les sabbats en un autre sabbat;

per Isaiam loquitur Deus : « Neomenias vestras, et Sabbata vestra, et diem magnum non suscipio; junium, et ferias, et neomenias, et solemnitates vestras odit anima mea. » *Isa.* I, 13, 14. Manifestum est quod qui solemnitates oderit Judaeorum, suas diligit, Sabbatum videlicet quod relictum est populo Dei : ut videamus quæ a Deo donata sunt nobis, et loquamur, non in doctis humanæ sapientiæ verbis, sed in doctrina spiritus, spiritualibus spiritualia comparantes. In presenti enim sæculo quod in maligno positum est, dies bonos videre non possumus, sed in novo; de quibus diebus in carmine Moisaico Spiritus sanctus canit : « Memento dierum antiquitatis; intellige omnium generationis generationum. » *Deut.* XXXII, 7. De quibus et Sanctus loquebatur in Psalmo : « Nocte in corde meo meditabar; » *Psal.* LXXVI, 7; et iterum : « Et annos æternos in mente habui, et meditatus sum. » *Ibid.* 6. Qui istum non suscipit intellectum, respondeat quod possit illud exponere quod Isaias de futuro et novo sæculo vaticinatur : « Erit mensis ex mense, et Sabbatum ex sabbato, et veniet omnis caro adorare Do-

minum. » *Isa.* LXVI, 23, quando veri adoratores nequaquam adorabunt in monte Garisim, nec in Jerusalem, sed in spiritu et veritate; *Joan.* IV; quando erit cælum novum et terra nova, et liberabitur omnis creatura a servitute corruptionis in libertatem filiorum Dei, et soli septies tantum lumen accipiet et luna sui comparabitur. *Isa.* LXV; *Rom.* VIII. Accessimus enim ad montem « Sion, » qui interpretatur « specula, » et ad civitatem Dei viventis, Jerusalem cælestem, et ad millia angelorum solemnitates. *Hebr.* XII, 22. De qua solemnitatis loquitur et alius propheta : « Quid facietis in diebus congregationis, et in diebus solemnitatis Domini? » *Osee* IX, 5. Hoc est illud quod et alibi dicitur : « Celebra, Juda, festivitates tuas; redde vota tua. » *Nahum.* I, 45.

Si ergo didicimus solemnitates spirituales, consequenter docebimur et victimas spirituales. Assumitur vitulus de armento, sive « taurus, » et interpretatus est Symmachus, liber et nullo pressus jugo, hoc est, onere peccatorum, et immaculatus, qui peccatum non fecit, nec dolus inventus est in ore ejus, *Isa.* LIII, vitulus novellus, cornua efferens et

sanctuaire soit purifié en lui. Le prêtre prendra de son sang qui sera offert pour le péché de tous. Ce taureau porte aussi le nom d'agneau dans l'Exode, et encore dans l'Évangile, où Jean-Baptiste dit : « Voilà l'agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde. » *Joan.* I, 29. Son sang est ce sang précieux qui nous rachète dans la passion du Sauveur, dont nous mangeons la chair et dont nous buvons le sang. On en met aux quatre angles du rebord de l'autel, de l'*Azara*, dit Théodotion qui transcrit le mot hébreu même, ou du temple, d'après la version des Septante, afin que l'autel et le temple soient sanctifiés. C'est que les quatre éléments du monde sont sanctifiés par lui, en sorte que quiconque a été purifié et sanctifié, entre par la porte du parvis intérieur, et qu'il peut connaître les secrets du Seigneur, arriver par conséquent au septième jour du premier mois, obtenir le repos, et offrir au Seigneur le sacrifice, tant pour les péchés par ignorance dont parle David : « Ne vous souvenez pas des égarements de ma jeunesse et de mes fautes par ignorance, » *Psal.* XXIV, 7, que pour le petit enfant, qui, parvenu à l'âge de l'homme parfait, se défera de tout ce qui tenait de l'enfant et s'écriera avec confiance : « Quand j'étais enfant, je parlais en enfant et je raisonnais en enfant. » *I Corinth.* XIII, 41. Ou bien pour ceux qui ont été trompés et qui ont péché,

ungulas, ut in ipso mundetur et expietur sanctuarium. Et tollet, inquit, sacerdos de sanguine ejus quod erit pro peccato omnium qui aliis verbis agnus appellatur in Exodo et in Evangelio, Baptista Joanne dicente : « Ecce Agnus Dei, qui tollit peccata mundi. » *Joan.* I, 29. Sanguis autem ipse est pretiosus in quo redimimur in passione Domini Salvatoris, cujus carnis alimur, et cruore potamur. Quo tanguntur quatuor anguli crepidinis altaris, quod Theodotio ipsum verbum Hebraicum posuit, AZARA (AZARA) sive templi, ut LXX transtulerunt, « ut sanctificetur domus et altare. » Universa enim mundi elementa hoc sanguine sanctificantur; ut cum quis expiatus fuerit atque mundatus, ingrediatur portam atrii interioris, et possit Domini arcana cognoscere, et consequenter venire ad septimam diem mensis primi, et consequi requiem, et Domino offerre sacrificium tam pro ignorantia, de qua David loquitur : « Delicta juventutis meæ, et ignorantias meas ne memineris, » *Psal.* XXIV, 7, quam pro parvulo, qui cum ad perfecti viri mensuram pervenerit, destruet eum ad perfecti viri mensuram confidenter : « Dum essem parvulus, quasi parvulus loquebar, quasi parvulus sapiebam. » *I Corinth.* XIII, 41. Sive

moins par volonté que par l'illusion du bien. Ces deux solennités du premier mois, celle du premier et celle du septième jour, accomplies, nous venons au quatorzième jour, où se célèbre la fête de Pâques, dont il est écrit : « Jésus-Christ a été immolé, lui qui est notre agneau pascal. » *I Corinth.* V, 7. Alors nous mangeons, pendant sept jours, les azymes en repos et en sécurité sur toutes choses, lorsque détruisant le ferment de la malice et de l'iniquité, nous mangeons les pains sans levain de la sincérité et de la vérité, notre prince offrant toutes ces choses pour nous et tout d'abord pour lui. Il prit en effet, un corps humain et détruisit le péché par le péché, souffrant pour nous et portant nos infirmités. Il les offre ensuite pour sa maison — les Septante l'ajoutent mais le texte hébreu ne le porte pas — c'est-à-dire pour l'Église, pour tous les peuples de la terre, pour tout le genre humain. Il est le Sauveur de tous les hommes, principalement des fidèles; il est la victime propitiatoire pour nos péchés, et non-seulement pour les nôtres, mais pour ceux du monde entier. Le veau ayant été offert pour tous les habitants de la terre, dans les sept jours restants de la passion du Seigneur, sont offerts sept veaux et sept béliers sans tache, chaque jour, en holocauste pour être brûlés par le feu sacré. Il y a sept veaux et sept béliers, qui figuraient ensemble

pro eo, qui errore deceptus est, et non tam voluntate, quam boni opinione peccavit. Completis autem duabus solemnitatibus primi mensis, hoc est, primæ diei, et septimæ ejus, venit ad quartumdecimum diem mensis, in quo Pasche solemnitatis est; de qua scriptum est : « Etenim Pascha nostrum immolatus est Christus. » *I Corinth.* V, 7. Tunc comedimus septem diebus azyma in requie et securitate rerum omnium, quando fermentum malitiæ et nequitie destruentis, manducamus azyma sinceritatis et veritatis, et primum pro seipso. Suscepit enim corpus humanum, et per peccatum destruxit peccatum, qui pro nobis dolet, et portat infirmitates nostras. Deinde (*Fulg.* proinde) « pro domo sua, » quod in LXX scriptum est, sed in Hebraico non habetur, id est, pro Ecclesia, et pro omni populo terræ, universos videlicet humano genere. Salvator est enim omnium hominum, et maxime fidelium, et non solum pro peccatis nostris, sed pro omni mundo. Oblato autem vitulo pro universo populo terræ, in septem diebus reliquis Dominus passiones septem vitali et septem arietes immaculati offeruntur quotidie, ut

Pour les restes, pour les six agneaux sans tache, le bélier sans tache et les oblations qui les accompagnent, on suivra le rit du sabbat, avec cette réserve toutefois qu'il y aura pour le taureau, comme pour le bélier, l'oblation d'un éphi de fine farine et d'un hin d'huile. Après cette paraphrase faite pour l'intelligence claire de la lettre, cherchons à découvrir, avec l'aide de Dieu, le sens spirituel.

Durant les six jours pendant lesquels nous travaillons dans le monde, la porte orientale du parvis intérieur est fermée pour nous. Mais dès que nous serons arrivés au septième jour, au jour du sabbat, où est le repos éternel, ou au jour des Calendes, où, après la nuit profonde et l'horreur des ténèbres, la lumière commence, la porte de l'Orient s'ouvre pour nous; et si quelqu'un de nous par les mérites de ses vertus a mérité le nom et la dignité de chef, il viendra par le chemin du vestibule de la porte de dehors, c'est-à-dire par les travaux de ce monde, et par la porte de l'Eglise, qui est encore établie dans les limites de la terre, et il entrera, non pas dans le parvis intérieur, mais, comme l'Écriture le dit expressément ici, jusqu'au seuil de la porte intérieure, à laquelle il s'arrêtera. Puisque le prince, nous le lisons en cet endroit, n'entre pas dans le parvis intérieur et s'arrête sur le seuil, nul ne peut douter qu'en ce monde nous ne voyons qu'en partie et nous

ne connaissons qu'en partie, et nous ne contemplons la gloire du Seigneur qu'avec un voile sur la face. *II Corinth.* III. Pendant que prince se tient sur le seuil de la porte du parvis intérieur, les autres prêtres à qui est dévolue cette fonction — et par eux nous pouvons entendre les vertus angéliques — offrent pour lui l'holocauste et le sacrifice de paix. C'est que nous avons besoin de la miséricorde divine, que toute créature est impure en comparaison du créateur, et qu'elle doit être purifiée par le feu divin, qui purifia même les lèvres du prophète Isaïe, *Isa.* VI, afin qu'après avoir reçu la paix par le sacrifice, du seuil où elle est arrêtée, elle adore la toute-puissance de Dieu, qu'elle se proclame indigne d'entrer dans le parvis intérieur, et qu'elle sorte aussitôt. Après que celui qui est le premier sera sorti, la porte du parvis intérieur ne sera point fermée, elle demeurera ouverte jusqu'au soir de ce monde, afin que le peuple de la terre se tienne à l'entrée et adore, non pas en tout temps, mais lorsqu'il se sera arrêté de pécher et que, les ténèbres étant dissipées, il aura reçu la lumière de la science dans la foi. L'holocauste même que le prince offre par les prêtres le jour du sabbat, comprend le nombre de six agneaux sans tache, pour les six jours pendant lesquels nous travaillons dans le monde, et un bélier sans tache, qui est le prince du troupeau, à

ti, et aries immaculatus, et sacrificia eorum, ritum sabbati possidebunt, ita duntaxat, ut sicut in arietem ephi offertur sacrificium (*P. leg.* sacrificium), id est, similitudo et hin olei, ita offeratur, et in vitulo. Hæc perspicuitatis causa sint posita; nunc spiritualium sensum, Domino donante, reseremus.

Six diebus quibus operamur in mundo, porta Orientalis atrii interioris clausa nobis est. Postquam autem venerimus ad diem septimum, id est, ad diem sabbati, in quo æterna requies est, sive ad diem kalendarum, quando post cæcæ noctem et horribiles tenebras, lucis exordium est, aperitur nobis porta Orientalis; et si quis nostrum per merita virtutum duces nomen et dignitatem fuerit consecutus, per viam vestibuli portæ deforis, hoc est, per mundi hujus labores, et portam Ecclesiæ, que adhuc in terrenis finibus posita est, ingredietur, non interioris atrium, hoc enim in præsentî loco scribitur, sed ad limen portæ interioris, et stabit in ea. Sin autem princeps in præsentî Scriptura non ingredietur atrium interioris, sed stat in limine ejus, nulli dubium est, nunc ex parte nos videre et ex parte cognoscere, et necdum revelata facie gloriam

Domini contemplari. *II Corinth.* III. Denique stante principe in limine portæ atrii interioris, caeteri sacerdotes, quibus hoc officium delegatum est (quos possumus intelligere virtutes angelicas), facient pro ipso holocaustum et pacifica. Indigemus enim misericordia Dei, et omnis creatura ad comparationem Creatoris immunda est, et divino igne purganda, quo et Isaïæ propheta purgata sunt labia, *Isa.* VI, ut postquam per sacrificium pacem receperit, tunc in limine constitutus, adoret omnipotentiam Dei, et se atrii interioris ingressu fateatur indignum, et statim ingredietur. Postquam autem qui primus est, fuerit egressus, non claudetur usque ad vesperam hujus sæculi ipsa porta interioris atrii, sed aperta erit, ut populus quoque terræ sit ad ostium, et adoret ad eum; nequaquam omni tempore, sed quando requieverit a peccatis, et fugatis tenebris, fidei scientiæ lumen acciperit. Hoc autem ipsum holocaustum quod offert princeps per sacerdotes in diē Sabbati, sex agnorum immaculatum numero terminatur, pro sex videlicet diebus in quibus operamur in mundo, et arietem immaculatum, qui princeps gregis est; ita ut per singulos arietes offeratur

chaque bélier s'ajoutant l'offrande d'un éphi de farine de froment ou la dixième partie d'un core. Pour les six agneaux, l'offrande à ajouter n'a pas de mesure déterminée; ce sera autant que pourra donner la main de celui qui offre, c'est-à-dire selon la qualité et la mesure des œuvres. Par chaque éphi le prince offrira un hin d'huile, de cette huile que les cinq vierges préparèrent pour elles, afin d'oindre la farine ou de la mêler, et pour que toute l'oblation faite à Dieu soit pleine de la lumière de la vérité, et que l'huile répande la joie sur la face de celui qui offre. Le jour des Calendes, ou le trentième jour, quand d'après la loi les premiers-nés et les Lévités sont dénombrés entre tout Israël — nous nous sommes expliqués déjà sur les Calendes — on offre un veau sans tache pris du troupeau — nous nous sommes également expliqués tout au long sur ce veau — et six agneaux et les béliers, et tout ce qu'on offre aux jours de sabbat, afin que nous obtenions le repos éternel, que nous méritions d'entendre cette parole: « Courage, bon serviteur! parce que vous avez été fidèle en peu de chose, je vous établirai sur beaucoup d'autres; entrez dans la joie de votre Seigneur, » *Matth.* XXV, 21, et que nous puissions, non pas seulement arriver jusqu'à la porte du parvis intérieur, mais entrer dans ses profondeurs et le posséder réellement: « Plantés dans la maison du Sei-

gneur, ils fleuriront dans les parvis de notre Dieu. » *Psal.* XCI, 14.

« Lorsque le prince entrera dans le temple, il entrera par le vestibule de la porte orientale et il sortira par la même voie. Mais lorsque le peuple du pays viendra pour se présenter devant le Seigneur aux jours solennels, celui qui sera entré par la porte de l'Aiglon pour adorer sortira par la porte du midi, et celui qui sortira par la porte du midi sortira par la porte de l'Aiglon. Nul ne sortira par la porte par laquelle il sera entré; il sortira par celle qui lui sera opposée. Le prince, étant au milieu de tous, entrera avec ceux qui entrent et sortira avec ceux qui sortent. Aux jours de marché et aux fêtes solennelles, on offrira en sacrifice un éphi de farine pour un veau, et un éphi de farine pour un bélier. Pour les agneaux chacun offrira ce que sa main trouvera, et l'on joindra un hin d'huile à chaque éphi de farine. » *Ezech.* XLVI, 8 et seq. Ce prince, dont l'Écriture a dit: Le prince entrera par le chemin du vestibule de la porte de dehors, entrera dans le temple par cette porte et sortira par la même porte, parce qu'il ne relève que de son libre arbitre, qu'il a le pouvoir de quitter sa vie et de la reprendre, *Joan.* X, et que, soit qu'il vienne vers nous, soit qu'il remonte vers les ciels, il agit toujours dans la liberté de sa même majesté divine. En outre, il ne s'inquiète ni de jours de

in sacrificio ephi, id est, decima pars cori. In agnorum autem sex sacrificio, certa mensura non ponitur; sed quantumcumque dederit manus ejus qui offert, hoc est, pro operum qualitate atque mensura. Olei autem hin offeret per singula ephi, hoc est, oleum quod sibi quinque virgines præparaverunt; ut ungat similia, sive commisceat, et omnis oblatio Dei plena sit lumine veritatis, et exhibeatur facies offerentis oleum. Die autem kalendarum, hoc est, die tricesimo, quando primogenita et Levite numerantur in lege, præter omnem Israël, de quibus supra diximus, offertur vitulus immaculatus de armento, super quo plenius in priori capitulo disserimus, et agni sex, et arietes immaculati, et caetera que offeruntur in Sabbatis, ut æternam requiem consequamur, et mereamur audire: « Euge, serve bone, quia in paucis fidelis fuisti, super multa te constituam, intra in requiem Domini tui. » *Matth.* XXV, 21, et non solum ad portam interioris atrii pervenire, sed etiam penetralia ejus intrare possimus, et illud opere possidere: « Plantati in domo Domini, in atrii Dei nostri florebit. » *Psal.* XCI, 14.

« Cumque ingreditur (*Valg.* ingressus est) princeps, per viam vestibuli portæ ingredietur, et per eandem viam exeat. Et cum intrabit populus terræ in conspectu Domini in solemnitatibus, qui ingredietur per portam Aiglonis ut adoret, egredietur per viam portæ meridiane, et qui ingredietur per viam portæ meridiane, egredietur per viam portæ Aiglonis. Non revertetur per viam portæ, per quam ingressus est, sed e regione illius egredietur. Princeps autem in medio eorum, cum egredientibus ingredietur, et cum egredientibus egredietur. Et in nundinis et in solemnitatibus erit sacrificium ephi per vitulum et inveni erit manna ejus; et olei hin per singula ephi. » *Ezech.* XLVI, 8 et seq. Princeps ille, de quo supra dictum est: Et intrabit princeps per viam vestibuli portæ deforis, ut per eandem portam ingredietur, et per eandem egredietur, liberi enim arbitrii est, et potestatem habet ponendi animam suam, et rursum resumendi eam; *Joan.* X; tamque ad nos veniens, quam in caelestia consequens, eadem majestatis suæ utitur libertate. Denique non querit nundinas, nec solemnitates, nec

marché ni de jours solennels ni d'aucune différence de jours, parce que tout temps est pour lui un temps de fête. Le peuple au contraire ne peut entrer et sortir que les jours de marché et aux jours solennels; et non point par le même chemin, mais entrer par l'un et sortir par l'autre. L'Écriture, en effet, s'exprime ainsi: « Lorsque le peuple du pays viendra pour se présenter devant le Seigneur aux jours solennels, celui qui sera entré par la porte de l'Aquilon pour adorer sortira par la porte du midi, et celui qui sera entré par la porte du midi sortira par la porte de l'Aquilon; nul ne retournera par la porte par laquelle il sera entré, mais il sortira par celle qui lui est opposée. » Ce n'est pas seulement à ceux qui sortent de Sodome qu'il est enjoint de ne point regarder derrière eux, *Genes. xix, 17*, et à ceux qui mettent la main à la charrue, de ne pas regarder derrière eux; *Luc. ix*; mais aussi à ceux qui sont établis dans la maison du Seigneur, le même ordre est donné de ne pas regarder derrière eux, de ne pas retourner aux éléments pauvres et faibles, de peur que la chair ne les consume, quand ils ont commencé à vivre dans l'esprit, de s'avancer toujours de plus en plus dans la voie spirituelle, et de dire avec l'Apôtre: « Oubliant ce qui est derrière moi et m'avancant vers ce qui est devant moi, » *Philipp. iii, 13*, afin qu'ils ne connaissent plus

differentiam ullam observat dierum, quia omne tempus ei festivitas est. Populus autem in mundis tantum et in solemnitatibus ingreditur et egreditur; et non per eandem viam, sed per alteram atque alteram. Scriptum est enim: « Et cum intrabit populus terre in conspectu Domini in solemnitatibus: qui ingreditur per portam Aquilonis ut adoret, egredietur per viam portæ meridiana, et qui ingreditur per viam portæ meridiana, egredietur per viam portæ Aquilonis; non revertetur per viam portæ per quam ingressus est, sed e regione illius egredietur. » Quod non solum his præcipitur qui egrediuntur de Sodomis, et dicitur eis: « Ne respicias retrorsum, » *Gen. xix, 17*, neque illis qui manum mittunt ad aratrum, ut non respiciant ea quæ post tergum sunt; *Luc. ix*; sed in domo quoque Domini constitutis, jubetur ne post terga respiciant, et revertantur ad ægna et infirma elementa, et incipientes spiritu, carne consumantur (*Al. consumantur*); sed ut de spiritualibus quoque ad majora procedant, et dicant cum Apostolo: « Præteritorum obliviscens, et in priora me extendens, » *Philipp. iii, 13*, ut nequaquam ex parte cognoscant et ex

en partie et ne prophétisent plus en partie, et qu'ils arrivent à ce qui est parfait, mais toutefois selon cette perfection dont la nature humaine est capable, en sorte que nous comprenions cette vérité évangélique: « Dites donc, lorsque vous aurez accompli tout ce qui vous est commandé: Nous sommes des serviteurs inutiles, nous n'avons fait que ce que nous étions obligés de faire. » *Luc. xvii, 10*. De là le langage de l'Apôtre sur les deux perfections, dans la même épître. En tant qu'imparfait, il écrit: « Ce n'est pas que j'aie déjà reçu ce que j'espère, ou que je sois déjà parfait; mais je poursuis ma course pour tâcher d'atteindre où Jésus-Christ m'a destiné en me prenant; » et aussitôt, comme étant parfait, il ajoute: « Tout ce que je fais maintenant, c'est qu'oubliant ce qui est derrière moi et m'avancant vers ce qui est devant moi, je cours incessamment vers le bout de la carrière pour remporter le prix de la félicité du ciel à laquelle Dieu nous a appelés. Tout ce que nous sommes donc de parfaits, soyons dans ce sentiment. » *Philipp. iii, 12-15*. Sans cette distinction de deux perfections, comment celui qui avait dit: « Ce n'est pas que j'aie reçu déjà où que je sois parfait, » oserait-il dire ensuite: « Tout ce que nous sommes de parfaits, soyons dans ce sentiment? Par là il est évident que tout homme et toute créature, quoiqu'il soit arrivé à la perfection, a néan-

partie prophetent, sed veniant ad perfectum juxta eam tamen perfectionem quam potest capere humana natura, ut intelligamus illud evangelicum: « Et vos cum omnia feceritis, dicite: Servi inutiles sumus: quod debimus facere, fecimus. » *Luc. xvii, 10*. Unde et Apostolus in eadem Epistola de duabus ingreditur perfectionibus. Quasi imperfectus enim scribit: « Non quia jam accepi, aut quasi jam perfectus sim, persequor autem si apprehendam, in quo et comprehensus sum a Christo; » et statimque quasi perfectus loquitur: « Uaum autem posteriorum obliviscens, ad ea quæ in priora sunt me extendens, juxta propositum persequor ad breviam superne vocationis. Quotquot ergo perfecti sumus, hoc sapiamus. » (*Al. sapiamus*) *Philipp. iii, 12-15*. Quomodo enim potest stare sententia, ut qui dixerat: « Non quia jam accepi, aut quia jam perfectus sum, » audeat dicere: « Quotquot ergo perfecti sumus, hoc sapiamus? » Ex quo perspicuum est omnem hominem et universam creaturam, quamvis ad perfectionem venerit, tamen indigere misericordia Dei, et plenam perfectionem ex gratia, non ex merito possidere.

moins besoin de la miséricorde divine, et possède la pleine perfection par la grâce, et non point par son mérite.

Il est donc enjoint au peuple de cette terre, s'il est entré par la porte de l'Aquilon pour adorer, de sortir par le chemin de la porte du midi. Quel est ce peuple à qui ce précepte est donné? assurément celui des Gentils; quittant la porte de l'Aquilon d'où les maux viennent fondre sur cette terre, et étant entré dans le temple, il n'en doit sortir que par le chemin de la porte du midi, de la porte de la lumière, de la porte de la chaleur, de la porte où l'Époux est couché au midi, le même Cantique des cantiques ajoutant: « Levez-vous, Aquilon, et vous, Midi, venez. » *Cant. iv, 16*. Pour celui qui sera entré par le chemin de la porte du Midi, il sortira par le chemin de la porte de l'Aquilon. Quel est ce peuple? évidemment celui des Juifs, qui abandonne la porte du chemin de la lumière, pour aller à la porte de l'Aquilon dont il est dit: « L'Aquilon est le plus froid de tous les vents; » *Ecl. xliii, 22*; et c'est le souffle venu du côté de l'Aquilon qui avive le feu sous la chaudière de Jérémie. *Jerem. i*. En une autre manière, il entre par la porte de l'Aquilon, celui qui abandonne le péché, et il sort par la porte du midi, celui qui suit la vertu. Au contraire, si ce juste tombe dans le péché, il entre, il est vrai, par la porte du midi, mais

il sort par le chemin de la porte de l'Aquilon. Le prince, ajoute le texte, sera au milieu d'eux, de ceux qui entrent et de ceux qui sortent, selon ce qui est écrit: « Il y en a un au milieu de vous que vous ne connaissez pas; » *Joan. i, 26*; et dans l'Apôtre: « Ne savez-vous pas que Jésus-Christ est en vous. » *II Corinth. xiii, 5*. Or s'il est dit à ceux qui ignorent que Jésus-Christ est au milieu d'eux, à plus forte raison à ceux qui le savent! Mais quand ils savent que Jésus-Christ est au milieu d'eux, c'est qu'ils sont devenus des corps morts pour le péché et des esprit vivants à cause de la justice. Le prince entre avec ceux qui entrent et sort avec ceux qui sortent, témoin de tous les instants et de la vertu et du péché. Aux jours de marché et dans les solennités, les fêtes des sabbats et des Calendes et toutes les autres fêtes, dont nous avons parlé déjà, un éphi de farine sera offert en sacrifice tant avec le veau qu'avec le bélier. Pour les agneaux, l'offrande n'est pas déterminée par un nombre certain, et elle n'est pas cependant laissée à l'arbitraire: chacun fera selon ses forces et le bien de sa conscience, offrant, non pas ce qu'il veut, mais ce qu'il peut. Enfin, à toutes choses s'ajoutent un hin d'huile par éphi de farine, afin que la farine en soit ointe et que la lampe soit allumée en présence du Seigneur, et que celui qui se sert de cette huile puisse dire: « Je

Præcipitur itaque populo terræ, ut si ingreditur per portam Aquilonis ut adoret, egredietur per viam portæ meridiana. Quis est iste populus cui hoc præcipitur? Nempe gentilium; ut qui derelinquens portam Aquilonis, a quo exardescunt mala super terram, ingressus fuerit templum, non egredietur nisi per viam portæ meridiana, ad portam luminis, ad portam caloris, ad portam in qua Sponsus cubat in meridie. Denique dicitur in eodem Cantico canticorum: « Surge, Aquilo, et veni, Austere. » *Cant. iv, 16*. Qui vero ingreditur per viam portæ meridiana, egredietur per viam portæ Aquilonis. Quisnam ille est populus? Scilicet Judæorum, qui derelinquens portam viæ luminis, vadit ad portam Aquilonis, de quo dicitur: « Aquilo ventus durissimus. » *Ecl. xliii, 22*. Nam et olla Jeremias a facie Aquilonis accenditur. *Jerem. i*. Dicamus et aliter: Per portam Aquilonis ingreditur, qui peccata dimittit, et egreditur per portam meridiana, qui virtutes sequitur. Et contrario, si justus lapsus fuerit in peccatis, ingreditur quidem per portam meridiana, sed egreditur per viam portæ Aquilonis. Princeps autem, inquit, in medio eorum

erit, ingredientium scilicet et egredientium, juxta illud quod scriptum est: « Medius inter vos stat, quem vos ignoratis. » *Joan. i, 26*; et Apostolus: « An ignoratis, quia Christus in vobis est? » *II Corinth. xiii, 5*. Sin autem ignorantibus dicitur, quod medius inter eos sicut Christus, quanto magis scientibus! Sed cum inter scientes Christus steterit, tunc corpus mortuum fiet propter peccatum, et spiritus vivens propter justitiam. Ingreditur autem princeps cum ingredientibus, et egreditur cum egredientibus, utrorumque virtutis atque peccati testis assistens. In mundis ergo et in solemnitatibus, sabbatorum videlicet et Kalendarum, et universæ festivitatis, de qua in anterioribus locuti sumus, tam in vitulo, quam in arietem per singula ephi offerentur in sacrificio. In agnis vero non erit certus numerus, nec voluntati dimissum arbitrium; sed viribus quis utatur, et bono conscientie, ut quantum potest, non quantum vult offerat, et super omnia olei hin per ephi singula, ut unguatur simila, et lucerna accendatur in conspectu Domini; et qui eo utitur, possit dicere: « Ego autem sicut oliva fructifera in domo Domini. » *Psal. li, 10*.

suis comme un olivier qui porte du fruit dans la maison du Seigneur. » *Psal.* LI, 10.

« Or quand le prince offrira volontairement au Seigneur un holocauste ou un sacrifice de paix, on lui ouvrira la porte qui regarde l'orient, et il offrira son holocauste et ses victimes de paix comme il a accoutumé de faire le jour du sabbat; et il sortira ensuite et on fermera la porte après qu'il sera sorti. Il offrira tous les jours en holocauste au Seigneur un agneau de la même année qui sera sans tache; et il offrira toujours le matin. Et il offrira tous les matins en sacrifice » ou « *Manaa* pour cet agneau la sixième partie d'un éphi » ou « d'une mesure de farine, et la troisième partie d'un hin d'huile, afin qu'elle soit mêlée à la farine, » ou « d'après les Septante, « qu'on en arrose la farine du sacrifice » ou « *Manaa*. C'est là le sacrifice qu'il est obligé, selon la loi, d'offrir au Seigneur, et qui doit être perpétuel et de chaque jour. Vous immolerez donc l'agneau, et vous offrirez le sacrifice et l'huile tous les matins, et cet holocauste sera éternel. » *Ezech.* XLVI, 12 et seq. Où nous lisons « sans tache, » le texte hébreu porte תָּמִים, Aquila écrit « parfait; » et Théodotion rend par sacrifice le ΜΑΝΑΑ des Septante, qui répond à don dans Aquila et Symmaque. Les Septante remplacent aussi par « confession » notre mot volontairement et par « chef » notre mot prince. Il s'a-

« Cum autem fecerit princeps spontaneum holocaustum aut pacifica voluntaria Domino, aperietur ei porta quae respicit ad Orientem, et faciet holocaustum suum et pacifica sua, sicuti fieri solet in die Sabbati; et egredietur claudeturque porta postquam exierit. Et agnum anniculum immaculatum faciet holocaustum quotidie Domini (*Vulg.* addit semper); mane et mane faciet illud. Et sacrificium (*sive manaa*) faciet super eo mane, mane sextam partem ephi (*sive mensuram*), et de oleo tertiam partem hin, et (*Vulg.* ut) miscerit (*sive iuxta Symmachum*, aspergat) simile sacrificium (*sive manaa*) Domino legitimum, iuge atque perpetuum. Facietis agnum et sacrificium, et oleum mane, mane, holocaustum sempiternum. » *Ezech.* XLVI, 12 et seq. Ubi nos legimus, « immaculatum, » et in Hebraico scriptum est תָּמִים (תָּמִים), Aquila « perfectum » interpretatur. Et ubi LXX ΜΑΝΑΑ (מָנָה), Theodotio, « sacrificium, » Aquila et Symmachus, « donum transferunt. » Pro eo autem quod nos diximus, « spontaneum, LXX ἑκούριον, il est, « confessionem, » verterunt; et « pro principe, duceb, » hoc enim נָשִׂי (נָשִׂי) significat. Adhuc autem sermo de prin-

git ici encore du prince dont il est dit dans Isaïe : « Je l'ai donné pour témoin aux peuples, pour maître et pour chef au Gentils; » *Isa.* LV, 4; et dans Ezéchiel : « Moi qui suis le Seigneur, je serai leur Dieu, et mon serviteur David sera leur prince au milieu d'eux. » *Ezech.* XXXIV, 24. Le prince offrira volontairement et dit : « Faites, Seigneur, que les vœux volontaires » ou « spontanés de ma bouche vous soient agréables. » *Psal.* CXVIII, 408; il offrira l'holocauste volontaire, s'offrant lui-même tout entier à Dieu, et les victimes de paix volontaires, ce dont il n'est nullement question précédemment, puisqu'il est écrit : « Les prêtres offriront pour lui l'holocauste et [les] victimes de paix, » en sorte qu'on ne dit rien de la spontanéité et de la volonté avec lesquelles l'offrande est faite ici, sans aucune contrainte; et après l'holocauste et les oblations de paix, il se reconciliera à Dieu. De là vient la supériorité de la virginité sur le mariage, *I Corinth.* VII, parce qu'elle n'est ni exigée ni rendu, mais offerte. Au lieu de sacrifice de paix, en hébreu SELAMIM, les Septante mettent « le sacrifice salutaire, » en sorte que la réconciliation par le sacrifice de paix soit le salut de celui qui offre. Lors donc que le prince aura fait tout cela, la porte lui sera ouverte, ou d'après les Septante, il s'ouvrira la porte qui regarde l'Orient, celle assurément dont il est écrit : « C'est là la porte du

cepe est, de quo Isaias loquitur: « Ecce testimonium in gentibus, dedi eum principem et praecoptorem in gentibus; » *Isa.* LV, 4; et Ezéchiel : « Et ego Dominus ero eis in Deum; et David princeps in medio eorum. » *Ezech.* XXXIV, 24. Cum igitur iste princeps fecerit spontaneum, et dixerit : « Voluntaria, sive spontanea oris mei beneplacita fac, Domine; » *Psal.* CXVIII, 408; spontaneum autem holocaustum, ut totum se offerat Deo, et pacifica voluntaria, quod in prioribus non invenitur, scriptum est enim : « Et faciet sacerdotibus holocaustum ejus, et pacifica ejus, » et de spontaneis ac voluntariis, quibus nunc dicitur, omnino relicto, ut non necessitate faciant, sed voluntate; post holocaustum offerat pacifica, et reconcilietur Deo. Unde et virginitas major est nuptiis. *I Corinth.* VII, quia (Al. qua) non, exigit, nec redditur, sed offertur. Pro pacificis, quae Hebraice dicuntur SELAMIM (שְׁלָמִים), LXX « salutaria » interpretantur; ut ipsa reconciliatio pacificorum, salus sit offerentis. Cum ergo hoc fecerit princeps, aperietur ei porta, vel juxta Septuaginta, aperiet sibi portam quae respicit ad Orientem, illam videlicet portam, de qua scriptum est : « Haec porta Domini,

Seigneur, les justes entreront par elle, » *Psal.* CXVII, 20, et elle est tournée vers le lever du soleil de justice. Il offrira son holocauste et ses victimes de paix, dont nous parlons tout à l'heure. Il offrira lui-même, puisque c'est un sacrifice spontanée, et d'autres prêtres n'offriront pas pour lui, comme on a accoutumé de faire, par exemple, le jour du sabbat. Par conséquent, en tout temps, l'holocauste et le sacrifice de paix volontaires ont la porte du Seigneur ouvertes; il n'y a pas de sabbat pour eux, et tous les jours leur sont comptés comme jours de repos. Quand le prince aura offert l'holocauste et le sacrifice de paix, il sortira aussitôt, et la porte est fermée après lui, ou bien il ferme lui-même la porte, afin qu'au prince soit réservé son privilège et que ses sacrifices ne soient pas mêlés à ceux du peuple, le texte avait dit d'une manière générale : Un holocauste spontané et un sacrifice volontaire de paix au Seigneur, et comme il n'avait désigné ni un taureau ou un veau, ni un bœlier ou une brebis, ni un bouc pour le péché, il nous apprend ici quel est cet holocauste : Il offrira en holocauste un agneau de la même année et qui sera sans tache; et cela, non pas à de certains jours, mais tous les jours, et non pas à toute heure, mais le matin et le matin, c'est-à-dire chaque matin, au lever du soleil et dès l'aube. De ce matin-là David parle dans le psame : « Le matin vous enten-

dront ma voix, le matin je me tiendrai devant vous et je vous verrai; » *Psal.* V, 4, 3; « Les pleurs se répandent le soir et la joie viendra le matin; » *Psal.* XXXIX, 6;... « O Dieu, ô mon Dieu, je veille et j'aspire vers vous dès que la lumière paraît. » *Psal.* LXXI, 1. Quel est cet agneau sans tache ou parfait et de la même année dont il s'agit ici, Isaïe nous l'enseigne amplement : « Il a été mené à la mort comme une brebis qu'on va égorger, et comme un agneau muet devant celui qui le tond, il est demeuré dans le silence sans ouvrir la bouche; » *Isa.* LIII, 7; et Jérémie : « Pour moi j'étais comme un agneau plein de douceur qu'on porte pour en faire une victime et je n'avais point su;... » *Jerem.* XI, 19; et Jean-Baptiste : « Voilà l'agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde. » *Joan.* I, 29. C'est le même agneau qui est immolé en Egypte, dont le sang est la défense des portes de ceux qui croient et qui exclut l'ange exterminateur. *Exod.* XII. Il est de l'année, parce qu'il a proclamé l'année agréable au Seigneur et le jour de la rétribution. Le lecteur n'a pas à s'étonner d'ailleurs en entendant appeler le même Jésus-Christ prince, prêtre, veau, bœlier et agneau, puisque dans les Ecritures saintes, selon la diversité des sujets, nous lui entendons donner aussi les noms de Seigneur, Dieu, homme, prophète, verge, racine, fleur, prince, juge, roi, juste, justice, apôtre, évêque, bras, serviteur, parfum,

justi intrabunt per eam. » *Psal.* CXVII, 20, et unde oritur sol justitiae. Et faciet, inquit, holocaustum suum et pacifica sua, de quibus nunc diximus. Faciet autem, quia spontaneum sacrificium est, et non alii pro eo facient sacerdotes, videlicet sicut fieri solet in die Sabbati. Ergo omni tempore holocaustum et pacificum, quod offertur voluntarie, reserata habet portam Domini; nec observat Sabbathum, sed omnes dies et reputantur in requiem. Denique postquam obtulerit holocaustum et pacifica, statim egredietur, et claudetur post eum janua, sive clauditur janua; ut servetur principi privilegium suum, nec sacrificia ejus populo miscantur. Et quia generaliter dixerat, spontaneum holocaustum, aut pacifica voluntaria Domino, nec apposerat taurum sive vitulum, et arietem vel ovem, hircumque pro peccato, docet quod sit ipsum holocaustum; Agnum, inquit, anniculum immaculatum faciet holocaustum; et non certis diebus, sed quotidie, nec qualibet hora, sed mane, mane faciet illud; per singula videlicet mane, quando, orto sole, lucis exordium est. De quo mane David loquitur in *Psal.*

mo : « Mane exaudies vocem meam, mane astabo tibi et videbo; » *Psal.* V, 4, 3; et alio loco : « Ad vesperum demorabitur fletus, et in matutino (Al. ad matutinum) laetitia; » *Psal.* XXXIX, 6; et iterum : « Deus, Deus meus, ad te luce vigilo. » *Psal.* LXXI, 1. Qui sit autem iste agnus immaculatus sive perfectus et anniculus, Isaias plenius docet, dicens : « Sicut ovis ad victimam ductus est, et sicut agnus in conspectu tondentis se sine voce et non aperuit os suum; » *Isa.* LIII, 7; et Jeremias : « Ego autem sicut agnus innocens ductus ad victimam, non cognovi; » *Jerem.* XI, 19; et Joannes Baptista : « Ecce agnus Dei, qui tollit peccata mundi. » *Joan.* I, 29. Iste est agnus qui immolatur in Aegypto, de cuius sanguine armanter postes fidei, et exterminator excluditur. *Exod.* XII. Anniculus autem, quia praedicavit animum Domini acceptabilem, et diem retributionis. Nec miretur lector, si idem et princeps est, et sacerdos, et vitulus, et aries, et agnus, eum in Scripturis sanctis pro variate causarum legamus eum Dominum, et Deum, et hominem, et prophetam, et virgam, et radicem, et florem, et principem, et iudicem,